

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019 2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019 RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRE REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE

2019/02/108

REPONSE DE MONSIEUR FRANCOIS SARGENTINI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME VALERIE BOZZI AU NOM DU GROUPE « LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE » « A CORSICA INDE A REPUBLICA »»

OBJET: Problématique des déchets

Madame la Conseillère,

Votre question soulève les problèmes rencontrés en cette période de crise par l'ensemble des Communautés de Communes et qui demande une réponse appropriée.

Mais je profiterai de votre interpellation pour apporter quelques clarifications aux fausses affirmations faites ces derniers jours.

D'abord pour dire au porte-parole de « Core in fronte » qui a enfoncé une porte ouverte au centre de Vighjaneddu, que nous ne sommes pas aux responsabilités depuis six ans, mais seulement dirais-je depuis 3 ans, 11 mois et 15 jours, que nous avons trouvé une Corse en déshérence au bord du gouffre, que notre volonté de réussir notamment sur la question des déchets nous a amenés à présenter un plan de gestion conforme à ce qui se dessine au niveau mondial et qui prend en compte contrairement à son mouvement qui détermine ses positions en fonction d'opportunités politiciennes- les intérêts de tous les Corses.

Ensuite, pour dire à Monsieur Bartoli, qui oublie qu'il a été membre de l'exécutif et qu'il porte une très lourde responsabilité sur la situation, que malgré ses affirmations, il n'est pas de la responsabilité de l'exécutif de trouver les sites des centres de stockage mais à l'organisme qui a la compétence de traitement. Pour autant, l'exécutif ne peut s'en désintéresser et comme nous le faisons depuis maintenant deux ans, nous acceptons d'aller au-delà nos compétences, nous travaillons avec le SYVADEC et les services de l'Etat à une solution commune, c'est-à-dire à trouver ensemble des sites potentiels.

Enfin à Monsieur Marcangeli, vous qui affirmez que la Collectivité de Corse refuse de faire émerger de nouvelles solutions, je vous pose la question, lesquelles ?

Parce que si mes souvenirs sont exacts et ils le sont, votre projet de la CAPA se fait bien par convention avec l'Office de l'Environnement et lors de nos nombreuses rencontres à Corti, vous avez bien proposé la création d'un centre de tri valorisation, de deux centres de compostage et d'un centre de stockage.

Je suppose que votre proposition tient toujours parce qu'elle n'a jamais été démentie ou alors vous l'avez peut être oubliée. Vous exprimez dans cette période difficile la solidarité de la CAPA envers les EPCI voisins, c'est tout à votre honneur, quand bien même cette solidarité serait légèrement teintée d'intérêts politiques, cela s'entend.

Madame la Conseillère, concernant votre question, je dois dire que votre Communauté de Communes est l'un des EPCI qui est venu le plus tardivement à la collecte sélective. Je dois souligner face à ce problème la réactivité de l'Office de l'Environnement pour vous apporter tout le soutien nécessaire afin de résorber ce retard, en signant :

- le 24 octobre 2018, une convention d'aide financière relative à la mise en place de la collecte sélective, pour un montant de 531 492.94 €, et :
- le 8 mars 2019, une convention d'aide financière sur l'acquisition de 10 véhicules de collecte des déchets, pour un montant de 387 411,60 €.

Cet engagement budgétaire conséquent vous permettra j'espère de rejoindre les EPCI bons élèves qui atteignent déjà un niveau de tri respectable et pourquoi pas pour vous, demain être leader.

Madame la Conseillère, concernant une aide potentielle pour faire face aux surcoûts liés à la mise en balles, il ne nous est pas possible d'intervenir car cela incombe à la compétence en charge du traitement des déchets.

Quant aux intentions de l'exécutif concernant les centres de stockage ou de toute autre structure, elles sont connues et sont basées sur une maîtrise publique. Mais sur les éléments essentiels du projet, nous devons rester dans le cadre. Cela n'écarte pas une possible coopération avec des privés.

Sur le projet des centres de tris valorisation de la CAPA, je vous ai déjà répondu en partie en amont de ma réponse. Je tiens à vous préciser que j'ai personnellement participé à plusieurs COPIL de suivi, que nous rentrons dans la phase de faisabilité, qu'il faudra bien sûr s'entendre sur le paramétrage de la structure et l'inclure pleinement dans le plan voté par notre Assemblée.

Madame la Conseillère, des décisions qui dépendent uniquement du régalien, donc de l'Etat, ont précipité notre pays dans la crise. Pour notre part, nous préférons le dialogue avec les élus des communes et des différents territoires pour trouver des solutions. Maintenant chaque citoyen, chaque responsable politique et chaque responsable de l'Etat est face à ses propres responsabilités.

Que chacun assume les siennes sans arrière-pensée, nous assumerons les nôtres. Il n'existe pas de solution miracle, unissons nos efforts et faisons en sorte que cette crise soit la dernière parce que c'est possible. Je vous remercie.